

**Séance extraordinaire du
26 avril 2017**

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue aux lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, madame la conseillère Marie-Ève Dufour, messieurs les conseillers Yve Rouleau, Roland Pelletier, Jean-François Chabot, David Leblanc et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Alain Lapierre, directeur général, agit à titre de secrétaire de la séance.

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est lu et chacun confirme l'avoir reçu.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-François Chabot, appuyé de monsieur David Leblanc et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2017-04-43

AUTORISATION À FAIRE L'ACQUISITION DES TERRAINS 6 031 130 ET 6 031 131

Il est proposé par monsieur Francis Rodrigue, appuyé de David Leblanc et résolu à l'unanimité d'autoriser l'acquisition des terrains 6 031 130 et 6 031 131 de l'entreprise 9068-7476 Québec inc. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS. 2017-04-44

AUTORISATION À SIGNER LE CONTRAT DE PRISE EN CHARGE DE L'OMH

Il est proposé par monsieur Jean-François Chabot, appuyé de monsieur Roland Pelletier, d'autoriser messieurs le maire Francis St-Pierre et le directeur général Alain Lapierre à signer le contrat d'intégration de OMHSADL à celui de OMHR dans le cadre du regroupement des différents OMH de la MRC Rimouski-Neigette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du président, la séance est levée.

Francis St-Pierre, maire

Alain Lapierre, directeur général